

Horaire provisoire



HORAIRE DES PERMANENCES

- BIBLIOTHEQUE (A40) -

Horaire en application à partir du lundi 19 septembre 2019



Horaire provisoire

	HEURES LOCAL A 40	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	RECRE MIDI 13H15-13H40	Madame BOEVER	Monsieur NICOLAS		Madame LUCHEM	Madame DUPONT

LA BIBLIOTHÈQUE EST ACCESSIBLE PENDANT
LES TEMPS DE MIDI

LES ÉLÈVES SONT AUTORISÉS À S'Y RENDRE UNIQUEMENT
APRÈS LES REPAS, SOIT DE 13H15 A 13H40

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

Horaire Définitif